

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, QUE DEVIENNENT NOS ABEILLES ?

Pas terrible, une catastrophe apicole s'annonce t'elle, ce printemps, en Ajoie ?

En effet, il y a peu, il a été constaté, à Alle, la mort de plusieurs ruches. L'inspecteur cantonal suppléant, M. Louis Noirjean, a établi des rapports qui ont été transmis au Service vétérinaire du Canton.

La forte disparition d'abeilles enregistrée en 2006 refait-elle surface ? Que s'est-il passé depuis cette époque ? Selon le journal de nos débats, beaucoup d'interventions parlementaires.

Beaucoup de discussion et d'engagement, mais dans le terrain, peu de concret. Toutefois, de la compréhension et de la compassion à l'égard des apiculteurs. Cela suffit-il ?

Aujourd'hui, « rebelotte ». Le phénomène qui décime les colonies d'abeilles suscite de vives et de légitimes inquiétudes de la part des apiculteurs.

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement est invité à nous renseigner sur :

- la suite qui sera donné au postulat qui découle de la motion no. 888 (les abeilles et les apiculteurs en voie de disparition) traitée lors de la séance du Parlement de janvier 2009

D'autre part, le Gouvernement est-il au courant de l'apparition de ce nouveau fléau ? Dans l'affirmative, pense t'il donner mandat au Service vétérinaire en vue

- de déterminer l'ampleur des pertes de colonies d'abeilles et de leur localisation dans le terrain
- d'effectuer des recherches afin de déceler les causes de cette mortalité d'abeilles
- de procéder à des examens tant dans le domaine de la recherche virale que toxicologique.

Le 29 février 2012

Groupe PDC-JDC
Maurice Jobin

[Handwritten signatures and notes]
Jobin
M. Scher...
A.B.